

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE156765004

Accorder un contrat à Duroking construction 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur les rues Apple Blossom (entre Maher et Arnold), Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Valley, Brian et Molson dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 4 494 968,23 \$, taxes incluses (contrat 4 280 922,12 \$ + incidences 214 046,11 \$) - Appel d'offres public ST-15-04 (11 soumissionnaires)

Rapport déposé au conseil municipal
Le 27 avril 2015

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Membres

M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

M. Jean-François Cloutier
Arrondissement de Lachine

M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle

Mme Marianne Giguère
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 27 avril 2015

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE156765004, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi d'un contrat à Duroking construction 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur les rues Apple Blossom (entre Maher et Arnold), Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Valley, Brian et Molson dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 4 494 968,23 \$, taxes incluses (contrat 4 280 922,12 \$ + incidences 214 046,11 \$) - Appel d'offres public ST-15-04 (11 soumissionnaires).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE156765004

Accorder un contrat à Duroking construction 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur les rues Apple Blossom (entre Maher et Arnold), Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Valley, Brian et Molson dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 4 494 968,23 \$, taxes incluses (contrat 4 280 922,12 \$ + incidences 214 046,11 \$) - Appel d'offres public ST-15-04 (11 soumissionnaires)

À sa séance du 8 avril 2015, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1156765004. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 15 avril 2015, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE156765004 qui lui avait été confié. Des représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont répondu aux questions des membres de la commission. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

La Direction de la gestion stratégique des réseaux (DGSRE) d'eau encourage l'utilisation des techniques de réhabilitation sans tranchées pour la réfection des réseaux d'aqueduc afin de minimiser les coûts et les inconvénients notamment sur la circulation et les riverains. Toutefois, dans certaines situations, il peut alors être plus approprié de procéder à des travaux de remplacement.

Selon les résultats du Plan d'intervention intégré (mars 2012), la DGSRE et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sélectionnent conjointement les projets les plus prioritaires à être réalisés dans le cadre du PTI. L'arrondissement de Pierrefonds-

Roxboro collabore avec la DGSRE dans la sélection des projets en profitant de l'occasion des travaux souterrains pour bonifier les interventions avec des travaux additionnels sur le réseau de drainage, la réfection complète des chaussées au-delà des tranchées, la réfection complète de trottoirs et/ou l'ajout de bordures, etc.

Dans le cadre du Programme de réfection du réseau routier local 2015, la Division de la gestion d'actifs de la Direction des transports a mis à la disposition de l'arrondissement un budget de 3 173 000 \$. Le présent contrat représente une phase de réalisation de ces travaux de réfection de rues.

Le contrat consiste en des travaux de reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur les rues Apple Blossom (entre Maher et Arnold), Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Brian, Valley et Molson.

Toutes les rues identifiées sont justifiées techniquement, car les conduites présentent des défaillances reconnues par le MAMOT (Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire). En effet, elles présentent un ou plusieurs des problèmes suivants :

- le taux de bris des conduites d'aqueduc est supérieur à 3/km/année sur une base de 5 ans;
- une problématique récurrente d'eau rouge.

Un montant équivalent à 10% du contrat a été prévu pour les contingences et est inscrit au bordereau de soumission. Un montant de 214 046,11 \$ est prévu pour couvrir les incidences (toutes taxes incluses) qui permettent de couvrir d'éventuels travaux effectués par des tiers, tels que des analyses de laboratoire, un suivi environnemental, etc., représentant 3 % du coûts des travaux et 2 % représentant des honoraires de surveillance des travaux, pour un total de 5 %.

Un appel d'offres public a été lancé le 22 janvier 2015 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 9 février 2015, laissant ainsi un délai de 15 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le journal Constructo ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un addenda a été publié le 4 février 2015:

Sur un nombre de vingt-cinq preneurs de cahier des charges, onze entrepreneurs ont déposé une soumission incluant la lettre d'autorisation de l'Autorité des marchés financiers.

L'analyse des prix soumis révèle qu'ils sont inférieurs à l'estimation.

Un écart majeur entre l'estimation interne et les prix soumis par l'ensemble des soumissionnaires apparaît à l'item gestion des sols contaminés. L'estimation était de 1 424 000,00 \$, tandis que le prix du plus bas soumissionnaire est de 160 200,00 \$. Le prix de l'ensemble des soumissionnaires varie de 160 200,00 \$ à 640 800,00 \$. Cet item de la soumission justifie à lui seul 24.7 % de l'écart avec l'estimation. Si ce n'était pas de cet item, l'ensemble des autres items de la soumission ne serait en moyenne que de 8.9 % plus bas que l'estimation.

L'estimation est basée sur l'élimination du matériel contaminé dans un site spécifiquement autorisé pour une décontamination du type B-C. Ainsi, il apparaît que pour une contamination naturelle au manganèse qui existe selon l'étude géotechnique, il y aurait d'autres alternatives moins coûteuses.

Les membres de la commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier.

Les membres ont posé plusieurs questions pour comprendre l'écart substantiel entre le prix estimé par l'arrondissement et les soumissions reçues. Essentiellement, l'écart repose sur les coûts liés à la disposition des sols contaminés. L'arrondissement a estimé un montant très élevé à cet effet alors que les soumissionnaires ont prévu un montant beaucoup moindre. Cet écart est attribuable au fait que les soumissionnaires ont sans doute prévu un possible réemploi de ces sols en misant sur le fait que la nature de la contamination le permettrait. Les membres ont bien compris que l'arrondissement avait basé son estimation sur les normes gouvernementales en matière de disposition des sols contaminés, mais ont tout de même trouvé que l'arrondissement avait surestimé les coûts liés à cette activité.

Les membres ont néanmoins considéré que l'arrondissement avait apporté des réponses et des explications satisfaisantes aux questions posées.

L'analyse de ce dossier par la Commission a soulevé plusieurs questions sur la façon d'estimer les coûts, notamment en ce qui a trait à la disposition des sols excavés. Il aurait été intéressant ici d'avoir une estimation du coût par tonne métrique.

Il faudrait faire en sorte, par rapport à des contextes précis, d'avoir des scénarios de situations qui permettraient de comparer les prix sur des bases objectives, comme par exemple, le coût par tonne métrique, dans des dossiers similaires. Les membres ont convenu de revenir sur cette question dans le cadre de leur bilan annuel.

Enfin, les membres ont souligné la présence de onze soumissionnaires pour ce contrat, ce qui constitue une indication de la présence d'une véritable concurrence.

Au terme de leurs délibérations, les membres de la Commission permanente sur l'examen des contrats ont estimé avoir scrupuleusement exercé leur devoir de vigilance à l'égard du dossier présenté.

En conséquence, la commission émet le constat suivant.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE156765004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.